

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	15 (1886)
Heft:	5
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XV^e ANNÉE

N^o 5.

MAI 1886.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FРИBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg : ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société. — Histoire de la pédagogie (suite). — Stage des instituteurs. — Cours pratique de composition (suite). — Tableaux synoptiques d'histoire suisse. — Leçons de choses : les oiseaux. — Bibliographie. — Variété : la mère. — Correspondance. — Poésie : A toi, mes chants.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa réunion du 8 avril, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a pris les décisions suivantes :

1^o L'assemblée générale qui doit avoir lieu à Morat, conformément à la décision prise à Estavayer, est fixée sur le jeudi, 15 juillet prochain. Un comité spécial est chargé de l'organisation.

2^o Les travaux sur les sujets à traiter devront être remis pour le 1^{er} juin aux rapporteurs qui sont :

a) Pour la première question (*Quelle est la part qu'il convient de faire au canton de Fribourg dans l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire ? — Quel doit être le programme de cet enseignement ? Ne serait-ce pas le cas d'avoir un manuel pour cette étude, comme pour la géographie du canton ?*), rapporteur : M. C. Fontaine, instituteur à Saint-Aubin ;

b) Pour la deuxième question (*Les derniers examens des recrues accusent une infériorité notable de la note du calcul écrit. A quelle cause doit-on l'attribuer ? Comment pourrait-on remédier à cette situation ?*), rapporteur : M. H. Currat, à Morlon ;

c) Pour la troisième question concernant les institutrices (*En quoi l'éducation des filles doit-elle différer de celle des garçons ?*), M^{me} Plancherel, Eulalie, institutrice à Zénauvaz.

3^o Les rapporteurs devront transmettre leurs rapports au plus tard pour le 20 juin au rédacteur du *Bulletin*, afin que celui-ci puisse les faire imprimer en supplément et les expédier aux sociétaires avec le numéro du *Bulletin* du 1^{er} juillet.

Nous pensons que les membres du corps enseignant n'auront

pas attendu jusqu'à ce jour pour se mettre à l'œuvre et traiter les questions mises à l'ordre du jour. Nous les prions instamment de faire parvenir leurs travaux aux rapporteurs désignés pour le jour fixé, afin qu'il n'y ait pas de retard dans l'impression et l'expédition du *Bulletin* de juillet.

LE COMITÉ.



HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(*Suite.*)

§ 33. — FÉNELON

Pendant qu'en France, en Italie et en Allemagne, l'enseignement populaire était de plus en plus en honneur, on comprit surtout en France que, pour améliorer les mœurs et exercer une heureuse et durable influence sur la vie de famille, il fallait vouer des soins tout particuliers à l'éducation des filles. Ce fut François Salignac de la Motte Fénelon qui eut le mérite de favoriser ce mouvement intellectuel, surtout dans les classes élevées de la société. Il naquit le 6 août 1651, d'une famille illustre et il entra à l'âge de 24 ans dans l'état ecclésiastique. Homme de talent et de génie, doué d'un caractère sympathique, d'une grande bonté de cœur, il fut, jeune encore, envoyé par Louis XIV dans le Poitou, après la révocation de l'édit de Nantes pour fortifier dans la foi la population restée fidèle et pour ramener à l'Eglise catholique les frères séparés. Il voulut remplir sa difficile et pénible mission sans user de la force et en s'inspirant uniquement de l'esprit de douceur et de charité qui l'animait.

En l'an 1689, Fénelon fut chargé par le roi de l'éducation de son petit-fils, le duc de Bourgogne ; il chercha, en cette qualité, à agir particulièrement sur l'esprit et le cœur du futur héritier du trône, qui fut malheureusement enlevé au pays par une mort prématurée. En 1695, Fénelon fut élevé à l'archevêché de Cambrai, et bientôt après engagé dans des luttes théologiques qui lui valurent la disgrâce du roi et du pape Innocent XII.

Fénelon supporta avec résignation les difficultés et les déboires que lui attirèrent ses opinions sur le *quiétisme* ; il se soumit humblement à la condamnation de son ouvrage intitulé : *Les Maximes des Saints*. Il chercha sa consolation dans les lettres et dans la société de quelques amis. A la mort de l'un d'eux, le duc de Beauvilliers, Fénelon disait : « Nous retrouverons bientôt ce que nous ne pouvons perdre ; encore un peu de temps et il n'y aura pour nous plus rien à perdre. » Quelque temps après, il tomba malade et termina sa belle et noble carrière le 7 janvier 1715. Voltaire lui-même dit en parlant de Fénelon : « Le beau animait son esprit, et le bien son cœur. »